



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 mai 2011  
Français  
Original :

---

### Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Déclaration de Gray Panthers, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/2011/100.



## Déclaration\*

L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. ». Cela ne correspond malheureusement pas à la situation de par le monde. D'après les statistiques, 113 millions d'enfants ne sont pas en mesure d'aller à l'école primaire. Environ 774 millions d'adultes, vivant principalement dans les régions rurales de l'Asie du Sud et de l'Ouest et de l'Afrique subsaharienne, ne savent ni lire ni écrire. Les femmes représentent deux tiers des adultes analphabètes. Dans certains pays en développement, les parents observent la tradition qui consiste à ne pas scolariser les filles. En outre, les groupes autochtones, les minorités, les migrants et les personnes handicapées ont les taux d'alphabétisation les plus faibles. Des données portant sur 30 pays en développement font apparaître une forte corrélation entre les taux d'alphabétisation et le degré de richesse.

L'éducation est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est également un moyen de réaliser les objectifs qui consistent à éliminer la pauvreté, à réduire la mortalité des enfants, à améliorer la santé maternelle, à combattre le VIH/sida, à parvenir à l'égalité des sexes et à assurer le développement durable. Bien que de légers progrès aient été réalisés en matière d'éducation au cours des 10 dernières années, l'objectif du Millénaire pour le développement est encore loin d'être atteint.

## Recommandations

Les recommandations de Gray Panthers relatives à l'objectif convenu sur le plan international en matière d'éducation sont les suivantes :

- Des enseignants qualifiés et des programmes qui associent l'enseignement général et à l'acquisition de compétences précises adaptées à la fois à l'individu et au marché de l'emploi local
- La participation des parents et l'accroissement de leur pouvoir d'action : Les enseignants, les parents, les représentants des pouvoirs publics locaux, les représentants de la collectivité, les membres de la société civile, le secteur privé et les spécialistes de l'éducation devraient organiser un comité chargé de planifier, de mettre en œuvre et d'examiner les programmes et d'en évaluer l'efficacité.
- Les programmes éducatifs doivent être amusants et conçus pour inciter les élèves à se surpasser.
- Intégrer toutes les minorités et leur fournir les mêmes possibilités d'accès à l'éducation et aux ressources.
- Utiliser les technologies de l'information pour diffuser les programmes et répartir les fonds de manière à réduire au minimum la corruption et accroître la transparence.

---

\* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

- Utiliser les technologies de l'information comme support pédagogique et comme moyen d'accès aux sources d'information.

Gray Panthers estime qu'il convient d'adopter une approche globale de l'éducation, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Cette approche doit associer formation professionnelle, services aux familles et prise en compte de l'ethnicité de façon à permettre l'acquisition de compétences et réaliser le développement économique et social.

---